

Filière soins critiques : visite du Chef de service de réanimation du Centre hospitalier Métropole Savoie

Bourg-Saint-Maurice, le 12 septembre 2024



M. Stéfan HUDRY, Directeur du Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice Tarentaise et le Dr Christophe HOAREAU, Président de la Commission Médicale d'Établissement, ont accueilli pour une visite le vendredi 6 septembre 2024 le Dr Michel BADET, Chef du service Réanimation du Centre Hospitalier Métropole Savoie (CHMS), avec pour objectif de renforcer la filière des soins critiques sur le territoire.

Le Dr BADET a ainsi pu visiter l'Unité de Surveillance Continue (USC) de l'établissement, en compagnie du Dr Christophe HOAREAU, Président de la Commission Médicale d'Établissement (CME) et du Dr Aurélie HARMAND-VIENNEY, Chef de service des urgences et de Mme Sandrine METRAL, cadre du service.

Cette USC est un service indispensable pour la Tarentaise du fait de l'isolement de la vallée. Elle est destinée à la prise en charge de patients nécessitant une surveillance continue.

Cette unité permet de supporter l'activité de chirurgie, très importante l'hiver avec la traumatologie du ski, ainsi qu'une activité médicale, amenée à se développer du fait du vieillissement de la population résidant à l'année comme de la population des stations de ski. Pour mémoire, en période hivernale, le Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice est amené à couvrir près de 250 000 personnes.

Un travail important de rédaction de protocoles a été réalisé par les médecins anesthésistes de l'établissement (Dr BAN, Dr LANGLOIS, Dr KOLSI) depuis 2 ans.

L'Unité de surveillance continue est en lien avec le service de réanimation du Centre Hospitalier Métropole Savoie, dirigé par le Dr BADET, dans un cadre fixé par une convention de fonctionnement.

Les reconnaissances contractuelles de ces USC ont été prolongées par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, dans l'attente d'une modification de leur régime juridique. Il apparaît vital pour le Centre hospitalier de Bourg-Saint-Maurice Tarentaise de continuer à bénéficier de ce service.